



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fin de l'enseignement de technologie en classe de sixième

Question écrite n° 6272

Texte de la question

M. Emmanuel Taché de la Pagerie interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur son intention de supprimer l'enseignement de technologie en classe de sixième. Le 12 janvier 2023, par voie de presse, il a déclaré son intention de supprimer l'enseignement de technologie en classe de sixième dès la rentrée 2023. La décision de priver les élèves intégrant le collège d'une éducation technologique apparaît incompréhensible au regard des enjeux technologique, économiques et climatiques colossaux de ce siècle et du plan « France 2030 », alors même que, depuis la rentrée 2017, les programmes scolaires intègrent un éveil à la culture numérique et au codage dès l'école élémentaire. Par ailleurs, dans l'Académie d'Aix-Marseille, le tableau récapitulatif des moyens par discipline (TRMD) montre que 6 % des postes seront supprimés à la rentrée 2023 et que 18 % passeront en poste à complément de service (diminution du nombre d'heures sur le poste et enseignement à cheval sur plusieurs établissements). Les professeurs contractuels en CDD, pour la plupart des professeurs confirmés (devant souvent rester 6 ans en CDD avant de passer en CDI), perdront leur emploi sans aucun dispositif d'accompagnement, ni aide à la reconversion, ni indemnité. Dans la seule Académie d'Aix-Marseille, cela représente 70 personnes, représentant 13 % des effectifs. Au niveau national, sur 10 000 professeurs de technologie, ce serait un minimum de 1500 emplois qui devraient être supprimés, d'après l'études de l'association d'enseignement de technologie, PagesTec. Si le principe d'offrir aux étudiants des heures de soutien ou d'approfondissement en français et en mathématiques est louable, il est regrettable que cela soit au détriment de la technologie. Cette matière est primordiale pour l'acquisition d'une culture scientifique et technologique solide, accompagnée d'une pratique débouchant souvent sur des vocations, notamment dans des formations professionnalisantes ou techniques. Ainsi, il souhaite demander à M. le ministre de l'éducation nationale, de bien vouloir reconsidérer sa position, concernant l'arrêt néfaste de cette matière en sixième.

Texte de la réponse

À leur entrée en 6e, un tiers des élèves ne maîtrise pas les compétences fondamentales pour réussir au collège. Les évaluations internationales notent par ailleurs qu'en français et en mathématiques, le nombre d'élèves performants ne cesse de diminuer. Ainsi, à la rentrée prochaine, pour élever le niveau général, mieux accompagner les élèves fragiles et permettre à chacun de cultiver ses excellences, tous les élèves de 6e bénéficieront d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques. Pour organiser cette heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement sans allonger les 26 heures hebdomadaires de classe des élèves, l'enseignement de sciences et technologie en classe de 6e est ramené à trois heures hebdomadaires par la réduction d'une heure de technologie à l'intérieur du programme d'enseignement. Cette mesure permettra de concentrer cet enseignement de technologie sur les classes de 5e, 4e et 3e et de conforter sa place au collège car il est indispensable à la formation des élèves. Le conseil supérieur des programmes sera très prochainement saisi pour concevoir un programme de technologie renouvelé pour les classes de 5e, 4e et 3e, de sorte qu'à la rentrée 2024, l'enseignement de la technologie porte une nouvelle ambition pour le numérique. Concernant les professeurs de technologie, une attention toute particulière est portée à leur situation. Ils pourront bénéficier par ailleurs de formations durant l'année 2023-2024.

afin de se préparer au nouveau programme. Cette transformation de la classe de 6e vise à renforcer les compétences des élèves en français et en mathématiques pour leur permettre d'être mieux armés afin d'affronter les défis du XXIe siècle grâce notamment à l'enseignement de la technologie.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Taché de la Pagerie](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6272

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 mars 2023](#), page 2312

Réponse publiée au JO le : [4 avril 2023](#), page 3114